

Communiqué de presse de StopOGM du 28 août 2012

Rapport de synthèse du PNR 59 – le moratoire se justifie toujours

Le rapport de synthèse du PNR 59 « Utilité et risques de la dissémination de plantes génétiquement modifiées », présenté aujourd’hui, renforce la position adoptée jusqu’ici par StopOGM : la Suisse peut et doit renoncer à l’utilisation commerciale de plantes génétiquement modifiées.

StopOGM, en tant que cheville ouvrière romande du moratoire de 2005 sur la culture d’OGM à des fins commerciales, a effectué une évaluation¹ des divers résultats publiés dans le cadre du PNR 59. StopOGM reconnaît la qualité scientifique de certains travaux du PNR et estime positives les connaissances accumulées dans certains domaines. Dans d’autres domaines, le choix des modèles d’études ou les conclusions laissent toutefois à désirer. Par exemple, le choix du blé comme modèle d’étude est malheureux, car aucun essai mené avec du blé génétiquement modifié (GM) dans le monde n’a conduit jusqu’à présent à une commercialisation et aucun blé GM ne sera commercialisé dans les années à venir. Près de la moitié des fonds du PNR ont été alloués à des recherches sur le blé dont les résultats sont intéressants uniquement pour le développement de nouvelles variétés transgéniques, mais n’apporte rien au débat sur le moratoire. Certaines études ne sont pas du tout crédibles comme l’expérience sur la vente de pain à base de maïs GM. Il est à mentionner que le PNR59 n’a pas traité les questions relatives à l’évaluation sanitaire des OGM qui sont pourtant une question centrale du dossier. L’argent et le temps étaient pourtant suffisant pour effectuer ces recherches.

Rapport final : risques minimisés et utilité exagérée

Pour StopOGM, le résumé et les recommandations publiées dans le rapport final sont tendancieux. Les risques sont clairement minimisés. A l’inverse, les résultats concernant l’utilité des OGM pour l’agriculture sont artificiellement enjolivés en présentant des spéculations sans fondement sur les besoins futurs.

Concernant les études de risques, les résultats des recherches conduites dans le cadre du PNR n’apportent pour la plupart aucun élément utile à la discussion sur le moratoire. Ils ne relativisent que très ponctuellement les effets négatifs des OGM sur l’environnement et ne sont en aucun cas généralisables à d’autres variétés. De plus, les résultats des recherches conduites en milieu contrôlé (chambre climatique, serre) ou à petite échelle (disséminations expérimentales) et sur une courte durée ne sont pas transposables à une situation de culture commerciale à large échelle. C’est pourtant ce type de situation qui est visé par le moratoire. Les réactions inattendues constatées lors des essais en plein champ, menées avec du blé transgénique, démontrent que les plantes GM ont un caractère imprévisible. Ce dernier était déjà connu et est lié aux perturbations non contrôlées induites sur le génome par la transgénése. Ces résultats renforcent les doutes des producteurs et des consommateurs concernant la fiabilité et l’innocuité des variétés GM.

Les effets négatifs pour l’environnement et les conditions socio-économiques, rencontrés en Amérique du Nord et du Sud qui cultivent des OGM à large échelle et depuis longtemps sont déjà connus et sont bien réels (établissement de mauvaises résistantes, apparition de ravageurs secondaires, dispersion incontrôlée des transgènes, contamination des filières sans OGM, et tous les autres effets liés à l’agriculture ultra productiviste pour laquelle les OGM sont conçus).

¹ [Prise de position de StopOGM – SAG sur le PNR 59 \(analyse des résultats disponibles\).](#)

Les résultats du PNR 59 remettent clairement en cause l'utilité des OGM pour l'agriculture et les consommateurs en Suisse. Les avantages financiers théoriques de la culture d'OGM sont marginaux et seront largement contrebalancés par le renforcement des contraintes liées à la coexistence et aux mesures de protection de l'agriculture conventionnelle. Les effets négatifs sur le prix des produits agricoles en Suisse ont été dissimulés. La confiance des consommateurs envers une production en accord avec la nature serait mise à mal.

Le moratoire doit être prolongé

Les analyses de la législation, conduite dans le cadre du PNR, montrent qu'il n'est pas impossible de prolonger le moratoire. Celui-ci est entièrement justifié. L'agriculture suisse a démontré, avec ses produits de haute qualité, que les OGM ne sont pas une option. La motion du conseiller national Ritter, qui souhaite prolonger le moratoire sur la culture commerciale de plantes génétiquement modifiées jusqu'à fin 2017 et qui est soutenue par la CER-N dans le cadre de l'examen de la politique agricole 2014-17, revêt ainsi une grande importance, même après la publication des résultats du PNR 59. L'interdiction de la culture d'OGM au niveau national repose sur une très large réticence vis-à-vis de cette technologie de la part de la population et des milieux agricoles.

Orienter les efforts de recherche sur les besoins réels de l'agriculture

Le moratoire ne péjore pas les conditions de la recherche en Suisse. Il laisse aux chercheurs la possibilité d'effectuer des essais avec des OGM.

Pourtant, StopOGM demande que la recherche publique en agronomie se focalise désormais sur le développement des connaissances économiques et écologiques dont les agriculteurs ont véritablement besoin. Les ressources scientifiques en matière de sélection animale et végétale doivent se concentrer sur la recherche de caractères intéressants sans intervention invasive et hasardeuse sur le génome. Il est internationalement reconnu² que les méthodes de sélection et de cultures qui conservent, sélectionne, échange et utilisent la biodiversité ont un important potentiel économique et répondent aux défis agricoles futurs.

Pour de plus amples informations :

Dr. Luigi D'Andrea, Chargé d'affaires pour StopOGM, 077 400 70 43
Fabien Fivaz, Président de StopOGM, 078 740 06 51

[Télécharger notre brochure d'information](#)

² IAASTD (2009). Agriculture at a Crossroads. <http://www.agassessment.org>